



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-231117-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de MONTS Commune d'ESVRES-SUR-INDRE	COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2017
--	---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 novembre 2017

Nombre de conseillers en exercice..... 27
Nombre de conseillers présents..... 17
Nombre de conseillers votants 20

Etaient présents :

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC, M. Patrice GARNIER, M. Eric DELHOMMAIS, Mme Nathalie BERTON, M. Jean-Pierre PAUL, M. André DESPLAT, Adjoint,

M. André COSSÉ, Mme Stéphanie MANCHON, Mme Delphine COSSON, M. Pascal SIMON, Mme Edith MARCILLAC, Mme Virginie GATIEN, Mme Elisabeth GOULLER, M. Michel HENTRY, Mme Marie-Hélène ETIENNE, Mme Valérie BOUTON, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

Mme Sylvie QUENEAU, M. Michel TURCO, M. Pierre-Antoine BOURREAU, M. Gilles-André JEANSON, M. Jean-Claude DENIS, M. Hervé GROSSIN, M. Jean-Charles GARREAU, Mme Vanessa VERMEERSCH, M. Francis COUSTEAU, Mme Nathalie CARDIN.

Ont donné pouvoir :

Mme Sylvie QUENEAU	à Mme Nathalie BERTON
M. Michel TURCO	à M. Eric DELHOMMAIS
M. Hervé GROSSIN	à Mme Josiane LE BRONEC

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal SIMON

PREAMBULE

- Présentation de l'étude d'aménagement du parc du plateau d'Esvres (description de l'aire de jeux, du mobilier urbain, des plantes, des arbres...) par Sophie Desloges de Paysage Mania.
- le procès-verbal de la séance du 09 octobre 2017 est adopté à l'unanimité
- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 14 septembre au 10 novembre 2017: Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque particulière de la part de l'Assemblée.
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune d'Esvres-sur-Indre par Jean-Pierre Paul, adjoint aux affaires sociales

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Modification statutaire n°2 de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre – Harmonisation des compétences au 1^{er} janvier 2018 : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 - **ACCEPTÉ** la deuxième modification statutaire de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre consistant à harmoniser les compétences au 1^{er} janvier 2018 et valant approbation des statuts ;
 - **PRÉCISE** que sont d'intérêt communautaire l'Allée Gabriel Voisin et l'intégralité de la rue de la Pommeraye non reprises dans les statuts proposés.
 - **TRANSMET** cette délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

FINANCES LOCALES

2. Admission en non-valeurs sur l'exercice 2017 : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Vu le budget de la commune,

Vu l'article R.2342-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- **DECIDE** d'admettre en non-valeurs, sur le budget 2017 de la Commune, la somme de 429.36 euros correspondant aux titres de recettes émis de 2011 à 2013 qui portent sur des impayés de garderie, d'étude et de périscolaire qui ne sont pas susceptibles de recouvrement. Cette dépense sera imputée sur l'article 6541 – Créances admises en non-valeur.
 - **AUTORISE** le Maire à faire, en règle générale, le nécessaire.
3. Décision budgétaire modificative n°2/2017 du Budget Général : Monsieur GASSOT, maire, présente à l'assemblée les augmentations et virements de crédits ci-après, objet de la présente décision budgétaire modificative n°2/2017 du budget général.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
023	023	01	119 636,00	virement à la section d'investissement
total chapitre 023			119 636,00	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
011	611	'023	6 000,00	Contrats de prestations de services
total chapitre 011			6 000,00	CHARGES A CARACTERE GENERALE
012	64131	'020	10 000,00	Rémunérations personnel non titulaire
total chapitre 012			10 000,00	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			135 636,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
'013	6419	'020	10 000,00	Remboursements sur rémunérations du personnel
total chapitre 013			10 000,00	ATTENUATIONS DE CHARGES
73	73223	01	22 638,00	Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales
73	7381	'01	88 417,00	Taxes additionnelle aux droits de mutation
total chapitre 73			111 055,00	IMPOTS ET TAXES
74	74124	01	7 943,00	Dotation d'intercommunalité
74	7472	020	9 262,00	Régions - Participation
74	74832	01	'- 2 624,00	Attribution du fond départemental de la taxe professionnelle
total chapitre 74			14 581,00	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			135 636,00	

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
21	2128	'411	'- 53 100,00	Autres agencements et aménagements de terrains
total chapitre 21			- 53 100,00	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
400	2315	'822	149 160,00	Installations, matériel et outillage technique
total chapitre 400			149 160,00	RUE DU VALLON
406	2313	422	10 000,00	Constructions
406	2184	4422	5 000,00	Mobilier
total chapitre 406			15 000,00	ESPACE JEUNE ADOLESCENT
407	2313	411	61 000,00	Constructions
total chapitre 407			61 000,00	VESTIAIRES DU GYMNASE
408	2315	4822	60 000,00	Installations, matériel et outillage technique
total chapitre 408			60 000,00	VOIES DOUCES
409	2315	822	260 000,00	Installations, matériel et outillage technique
total chapitre 409			260 000,00	RUE DE TOURS – LE PAVILLON
410	2318	411	100 000,00	Autres immobilisations corporelles en cours
total chapitre 410			100 000,00	AIRE DE JEUX PLATEAU SPORTIF
'041	2111	'020	50,00	Terrains nus
total chapitre '041			50,00	OPERATIONS PATRIMONIALES
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			592 110,00	

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
021	021	01	119 636,00	virement de la section de fonctionnement
total chapitre 021			119 636,00	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
041	1021	020	50,00	Dotation
total chapitre 041			50,00	OPERATIONS PATRIMONIALES
10	10222	'01	-66 701,00	FCTVA
10	10226	'01	32 390,00	Taxe d'aménagement
total chapitre 10			-34 311,00	DOTATIONS FOND DIVERS
13	1348	822	6 735,00	Autres - Fonds affectés à l'équipement non transférables -
total chapitre 13			6 735,00	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
402	1341	422	200 000,00	DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux
total chapitre 402			200 000,00	ESPACE CULTUREL ESVRIEN
16	1641	'01	300 000,00	Emprunts en euros
total chapitre 16			300 000,00	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			592 110,00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VOTE** les augmentations et virements de crédits ci-dessus, objet de la présente décision modificative n°2/2017 du budget général.

4. Demande de subvention au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : Acquisition de matériels pour les espaces verts : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **APPROUVE** le montage financier prévisionnel qui s'établit ainsi :
 - Acquisition d'un broyeur à végétaux, d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse : 5 115 € HT
- Financement de l'opération HT**
- Subvention CRST : 2 046.00 €
- Participation communale : 3 069.00 €
- TOTAL : 5 115.00 €**
- **SOLLICITE** une subvention au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour l'acquisition d'un broyeur à végétaux, d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

5. Participation financière de Val Touraine Habitat pour la construction de places de stationnement au « Clos des Sources » : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - **APPROUVE** la participation de Val Touraine Habitat pour la construction de places de stationnement « Le Clos des Sources » de 70% des travaux, soit un concours de 6 735 € TTC.
 - **DECIDE** d'imputer cette recette au compte 1348 « Fonds affectés à l'équipement non transférables – Autre établissement » au Budget de la Ville.

6. Effacement de réseaux : approbation des opérations d'effacement et participation communale rue de Tours – du n°15 au n°25 – modification de la délibération n°de-151017-07 du 15 octobre 2015 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - **MODIFIE** la délibération n°de-151015-07 du 15 octobre 2015 au sens que la part communale actée en 2015 à 23 508.94 € HT NET, s'élève désormais à **26 240.35 € HT NET** (TVA prise en charge par le SIEIL)
 - **CONFIRME** au SIEIL l'engagement de la commune sur cette charge financière afin qu'il puisse l'inscrire sur un programme de travaux
 - **S'ENGAGE** à payer l'intégralité des travaux au coût réel,
 - **DÉCIDE** d'imputer les dépenses et recettes correspondantes au Budget Général de la Commune.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

Conventions diverses

7. Convention de mise à disposition par la Commune d'Esves-sur-Indre d'un terrain pour la construction de l'extension du pôle petite enfance : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du terrain, nécessaire au projet d'extension du pôle petite enfance communautaire, situé sur la parcelle cadastrée section ZV n°248 sur la Commune d'Esves-sur-Indre avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

QUESTIONS DIVERSES

ESVRES-SUR-INDRE, le 28 novembre 2017

Le Maire,
Jean-Christophe GASSOT